
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

par André DURUPHTY

Il était une fois des Sciences Physiques en 6^{ème} et 5^{ème}.

Le 27 juillet 1990, Lionel JOSPIN Ministre de l'Éducation Nationale, faisait paraître, au Journal Officiel les décrets supprimant les Sciences Physiques en 6^{ème} à la rentrée 91, en 5^{ème} à la rentrée 92.

Les bulletins de l'Union des Physiciens de Juillet-août-septembre, d'octobre et de novembre précisent les diverses initiatives prises par notre Association pour tenter de faire retirer ces arrêtés. Il est trop tôt encore pour faire le bilan des «Journées Nationales pour les Sciences Physiques au Collège» organisées à travers toute la France les 8 et 12 décembre. Toute la France ou presque, puisque certains Recteurs (Montpellier, Nancy, Caen,...) ont cru judicieux d'interdire ces portes ouvertes dans les Collèges car elles «pouvaient apparaître comme une remise en cause de décision ministérielle» ; on croit rêver.

Une plaquette est en cours de réalisation par l'Union des Physiciens, elle rassemblera tous les éléments du dossier : le texte des arrêtés et les arguments du Ministre, nos propres réactions, les réactions de la collectivité scientifique, des syndicats, des partis politiques, un dossier

de presse, le compte rendu des Journées Portes ouvertes, la liste du comité de soutien qui comporte à ce jour plus de 3000 adhérents. Elle sera accompagnée de nos propositions pour l'avenir car il doit y avoir un avenir...

Et maintenant :

Malgré tous nos efforts, malgré toutes nos démarches, malgré tout le soutien que nous avons reçu il faut aujourd'hui accepter la réalité même si nous continuons à la condamner :

il n'y aura plus de physique et chimie en 6ème à la rentrée 91.

Les arrêtés sont parus, les dotations horaires globales sont à présent définies pour la rentrée : il n'y aura pas de marche arrière. Nous sommes aujourd'hui convaincus, après toutes les audiences et tout le courrier que nous avons eu sur ce dossier qu'il n'y a qu'une seule et unique raison à cette décision :

le manque de professeurs de sciences physiques.

La décision n'est pas pédagogique mais mathématique !

Face à cette triste mais implacable réalité deux attitudes sont possibles pour l'Union des Physiciens : soit nier la réalité et refuser de discuter avec les instances ministérielles, soit au contraire, essayer, dans le cadre de la réflexion conduite par le Conseil National des Programmes (C.N.P) sur les enseignements expérimentaux d'obtenir qu'un enseignement de Sciences appliquées existe en 6ème et 5ème en relation avec d'autres enseignements expérimentaux. C'est cette seconde solution que nous explorons à l'heure actuelle.

Partant des idées développées par plusieurs membres du C.N.P., nous nous interrogeons, sur ce que pourrait être un tel enseignement : quels en seraient les objectifs, les contenus, les liens avec les autres disciplines, les conditions d'enseignement,...

Les correspondants académiques collègues de l'Union des Physiciens seront réunis le samedi 19 janvier afin, entre autre de réfléchir à ces diverses propositions et le Conseil de notre association décidera, le 26 janvier quelle position adopter face à ce projet.

Les arrêtés du 27 juillet indiquaient également que les horaires de Sciences Physiques seraient portés à deux heures en 1993 pour la 4ème

et en 1994 pour la 3ème. Si nous apprécions cette augmentation d'horaire nous sommes bien conscients qu'il ne sera possible de faire du bon travail, avec des élèves découvrant les sciences physiques, que si les conditions d'enseignement le permettent. Cela signifie des programmes attrayants et cohérents permettant un enseignement principalement expérimental avec des groupes d'élèves à effectifs réduits disposant de matériel performant et en quantité suffisante. Cela signifie des enseignants bien formés assistés par du personnel de laboratoire compétent.

C'est dans les mois qui viennent que vont se décider les conditions pratiques de l'enseignement de la Physique et de la Chimie en 4ème et en 3ème ; d'ici là, l'Union des Physiciens continuera à intervenir pour obtenir les meilleures conditions de travail possibles. Ensuite, une fois les programmes connus nous étudierons les moyens à mettre en œuvre sur le terrain pour que cet enseignement réussisse : formation des enseignants et des personnels, poursuite des équipements des laboratoires, définition, achat ou aide à la réalisation du matériel pédagogique.

Parallèlement, il nous paraît souhaitable de développer la présence de notre Association au Collège, le Conseil de Janvier définira les actions à conduire pour atteindre rapidement ce but.

Les arguments «pédagogiques» avancés par le Ministre pour justifier sa décision ont parfois été relayés par des collègues ignorant tout de l'enseignement des Sciences Physiques au Collège : c'est plus que regrettable, c'est inadmissible. Cela montre, si besoin est qu'un rapprochement est nécessaire entre tous ceux qui ont pour tâche d'enseigner la Physique et la Chimie qu'ils soient au Collège ou au Lycée : l'Union des Physiciens est certainement le lieu le plus indiqué pour ce rapprochement : ce sera le thème proposé pour les prochaines journées académiques.

Je souhaiterais terminer cet éditorial, en remerciant toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien dans notre action pour défendre les Sciences Physiques au Collège ; qu'ils soient Prix Nobel, Académiciens, Universitaires, Chercheurs, Ingénieurs, Professeurs, Journalistes, Médecins, Hommes ou Femmes politiques, Syndicalistes, Parents d'élèves ou Élèves, à tous un grand Merci.